

Sécurité sociale intégrale

Journée d'étude à l'initiative du syndicat CGT Pôle Emploi Paca
Marseille le 3 février 2022 - Bourse du travail
Fabienne Clamens, Victor Duchesne

Espace revendicatif
*Pôle santé et reconquête
de la Sécurité*

Introduction

La Sécurité sociale **institution de la solidarité**

- ▶ Sécurité sociale doit devenir interlocuteur, collecteur et payeur unique
- ▶ Universalité : pour toutes et tous

Trois principes fondamentaux à retrouver

- ▶ **Salaire socialisé** - Repose sur **la cotisation sociale** selon le principe « Cotiser selon ses moyens, et recevoir selon ses besoins » => enjeu de répartition
- ▶ Démocratie sociale -autonome grâce au retour des **élections des administrateurs de la Sécurité sociale** par les assurés sociaux et grâce à un budget décidé exclusivement par les salariés. => espace politique
- ▶ Répondre aux besoins une prise **à 100% des besoins** c'est-à-dire 100% des dépenses présentées au remboursement (nature ou espèces) sur toutes les branches => enjeu politique

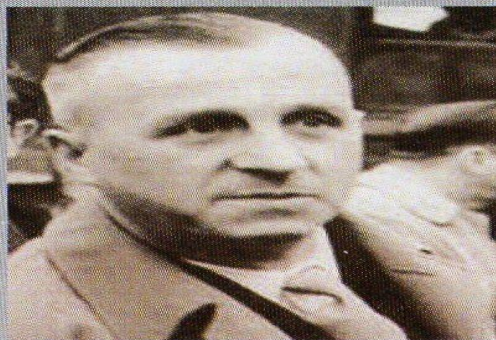
La sécurité sociale au service de la **transformation de la société**

- ▶ Emancipation des travailleurs et des travailleuses
- ▶ Remettre en cause le capitalisme

Rappel sur la Sécurité sociale de 1945

- ▶ Naissance : Octobre 1945 adoption du « plan complet de la Sécurité Sociale » grâce à Ambroise Croizat. Ce sont ensuite les militants de la CGT qui ont mis en place concrètement les caisses de Sécurité Sociale.
 - ▶ Système unique, solidaire et universel destiné à l'ensemble de la population
 - ▶ Avec la Sécurité Sociale, la protection sociale devient un droit fondamental et non plus un mécanisme d'assurance pour couvrir un risque

« L'ambition est d'assurer le bien-être de tous, de la naissance à la mort. De faire enfin de la vie autre chose qu'une charge ou un calvaire... Ce que la Sécurité Sociale donne *aux travailleurs et à leur famille* ne résulte pas de la compassion ou de la charité, elle est un droit profond de la nature humaine. Elle sera, nous en sommes sûrs, d'une portée considérable à long terme ».



Ambroise Croizat
(1901 - 1951)
Metallurgiste CGT
Ministre Communiste du
Travail et de la Sécurité
Sociale (1945 - 1947)

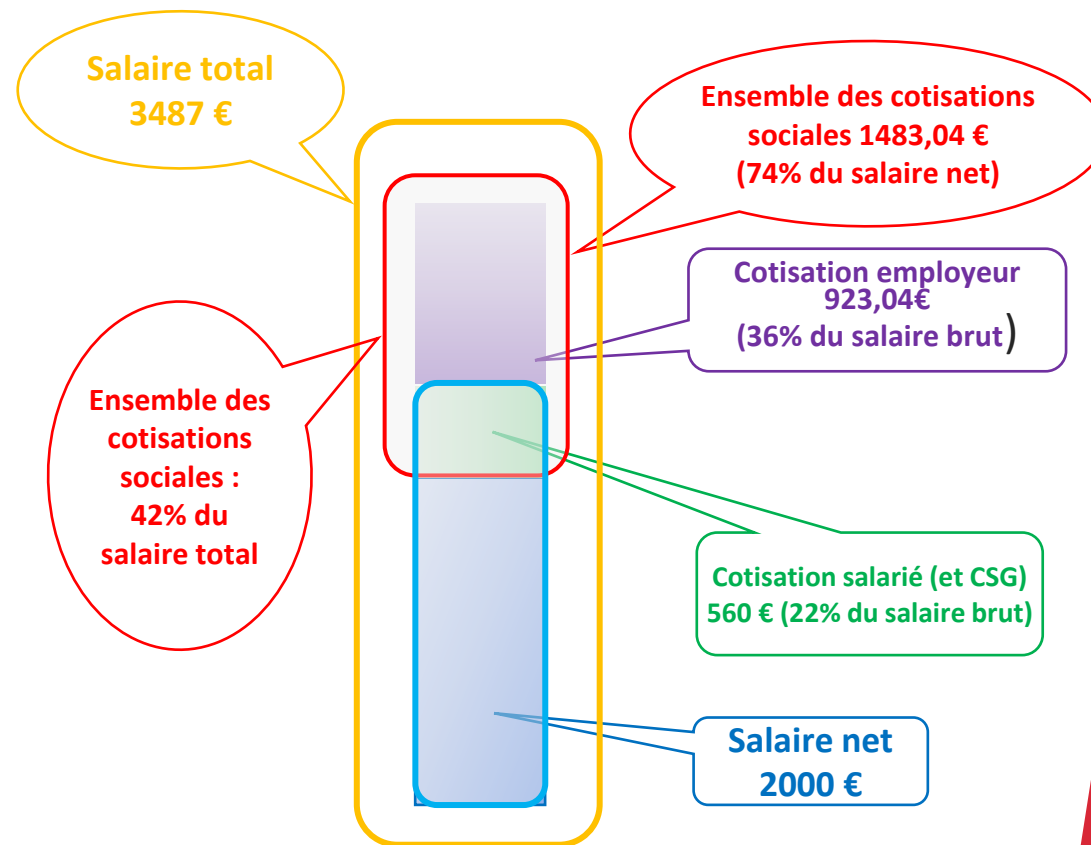
- ▶ Notre proposition s'inscrit volontairement dans les pas du **Conseil National de la Résistance**
- ▶ **Unicité** : C'est une institution unique qui doit répondre à l'ensemble des besoins sociaux, que sont maladie, vieillesse, perte d'emploi, décès, invalidité, accidents du travail...
- ▶ **Universalité** : La couverture doit être étendue à tous les citoyens
Solidarité : Solidarité intergénérationnelle, solidarité bien-portants / malades ou en perte d'autonomie, financée par les richesses créées par le travail.
Démocratie : La gestion doit être l'œuvre des assurés eux-mêmes.
- ▶ **Des attaques dès l'origines !** Pour autant, la Sécurité sociale n'a jamais été unique puisque l'assurance chômage en a été exclue, ni universelle car elle ne couvrait pas l'ensemble de la population. De plus, elle n'a jamais été non plus à proprement parler à 100 % mais l'objectif des fondateurs était bel et bien de l'atteindre grâce au salaire socialisé, clef de voûte du financement de ce système. Les cotisations sociales en étaient le socle.

1. La cotisation sociale

La Sécurité sociale, c'est du salaire !

En partant de la fiche de paie..

- ▶ **Salaire net** = ce qui est versé sur le compte du salarié
- ▶ **Salaire brut** = **salaire net** + les **cotisations salariales** + **CSG** (en moyenne 22% du salaire brut)
- ▶ **super brut** = **salaire brut** + les **cotisations et contributions patronales** (Avant exonérations, les cotisations patronales représentent en moyenne 36% du salaire brut)
- ▶ **Salaire socialisé** = **cotisations salariales** + **CSG** + les **cotisations et contributions patronales**



Principes de la cotisation sociale

- Contributivité : Ouvre des droits mais ne les définit pas
 - justifie politiquement une garantie d'accès aux droits sociaux
 - Principe politique fondamental : gestion du système déléguée aux intéressés, légitimité (celui qui paye, gère!)
 - aucun lien avec un quelconque principe de distribution des prestations et d'équilibre actuariel (au contraire)
- Répartition immédiate sans passer par le marché
- Redistribution :
 - horizontale : transferts entre groupes d'individus → bien portants vers mal portants, actif/retraités
 - Verticale: souvent dégressive (retraites, maladie..) : Proportionnelles au salaire mais « plafonnées
- Tout besoin social doit être couvert :
 - Le taux de cotisation doit suivre les besoins sociaux politiquement définis
 - Le taux de cotisation (même si fixé dès l'origine par l'Etat) n'est pas de l'impôt: peur de la budgétisation

Augmenter les recettes de la Sécu par les cotisations sociales (salaire socialisé)

- La transformation de la CSG sur les salaires en cotisation sociales patronale ce qui revient à une augmentation des salaires
- L'augmentation des cotisations sociales
 - La méthode la plus indolore et la plus efficace
 - Ex: IR= 87 milliards d'euros (2019), TVA= 186 milliards, cotisations sociales = 500 milliards d'euros
 - Cotisation le plus justes
 - chacun cotise selon ses moyen
 - Toute augmentation des cotisations= augmentation des salaires prise sur le profit (impôt acte la répartition existante)
 - Cotisation légitime politiquement le travailleur dans la gestion de la Sécu
 - Donne un pouvoir économique au travailleurs qui décident ce qu'ils font de la valeur qu'ils créent

Augmenter les recettes de la Sécu par les cotisations sociales

- Déplafonner les cotisations sociales car chacun doit financer selon ses besoins
- Soumettre la cotisation les fonds d'S salariale
- L'égalité salariale F/H
 - Une hausse de cotisations sociale de 20 milliards d'euros
- **Intégration des rémunération dans l'assiette des cotisations sociales** (transformation en salaire des rémunérations)
 - Elles repasseraient ainsi du côté de la négociation collective ce qui empêcherait le développement des formes discriminatoires et inégalitaires de rémunération tout en permettant d'augmenter les recettes de la Sécurité sociale et d'ainsi grandir le pot commun
 - Toute augmentation des cotisations= augmentation des salaires prise sur le profit
- équilibre au sein d'une caisse unique
- Politique d'emploi pérenne et 32h

2. La démocratie sociale

Pratique de la démocratie sociale

- Caisse nationale = administration publique
- Représentation dans les Conseils :
 - À l'origine 2/3 rep. travailleurs, 1/3 pat. (sauf CAF 50/50) → **Administrateurs**
 - Aujourd'hui : 35 membres, 37% travailleurs → **conseillers**
- Dans chaque caisse un conseil d'administration et une Direction Générale avec ses services
- Caisses de **droit privés** (échapper à l'Etat)
 - Caisses départementales : CPAM (102) , CAF (101) (au min 1 par DT)
 - Caisse régionales: URSSAF , CARSAT
- Les administrateurs :
 - à l'origine élus chaque année
 - aujourd'hui nommés par les orga représentatives (CR et UD)

=> Enjeu maintenant de s'investir dans les caisses et enjeu demain de reconquérir une vraie démocratie sociale

Rétablissement de la démocratie sociale

- Élections des administrateurs de la Sécu
 - Conseillers redeviennent des administrateurs
 - Temps de campagne
 - Hausses des indemnisations (30 euros par conseils)
 - Droit syndicaux

- Rétablissement des conseils de plein droit
 - Définition politique des droits et de la réponse aux besoins
 - Abandon du PLFSS, des ONDAM et COG

3. La réponse aux besoins

Répondre aux besoins au XXIe siècle ? Les fondamentaux de 1945 y parvenir

Comment ? Un plan complet de sécurité sociale

« La mise en place d'un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État, de la naissance à la mort. »

Ambroise CROIZAT.

Pourquoi ? La maîtrise des richesses par et pour les travailleurs contre le capital

« La Sécurité sociale est la seule création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens. Faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières. Ce que nous refusons. ».

Ambroise CROIZAT.

Comment y parvenir ? Par la lutte !

« Ne parlez pas d'acquis sociaux, dites conquis car rien n'est jamais acquis. Le patronat ne désarme jamais ! »

Ambroise CROIZAT

La Sécurité sociale : l'institution pour répondre aux besoins

Un régime unique

- ▶ Unicité et Universalité
- ▶ Démocratie sociale pour une réponse aux besoins sociaux politiquement définis
- ▶ Besoins justifient les moyens et pas l'inverse
- ▶ Intégré : pôle public de santé, établissements de santé et médico- sociaux

Solidarité au sens de la Sécurité sociale

- ▶ Au service des besoins et non des moyens grâce à la cotisation
- ▶ Répartition primaire plus efficace que la redistribution
- ▶ Bien commun vs épargne et propriété privée

Le 100% sécu !

Parvenir au 100% sécu dans toutes les branches

- ▶ **Droit à la santé** : prise en charge totale des soins et médicaments pour toutes et tous
 - ▶ **Droit à la compensation de la perte d'autonomie** : prise en charge totale au titre de la santé (domicile, EPHAD)
- ▶ **Droit à la famille** : prestation familiales universelles
- ▶ **Droit à la retraite** : répartition, 60 ans, 10 meilleures années et 75% du dernier salaire
- ▶ **Droit à l'emploi** : une indemnisation de tous les demandeurs d'emploi sans exception, 80% du dernier salaire
- ▶ **Principe de la cotisation** : 100% cotisation